

## Le pavé Saint-Marcouf va participer à la rénovation des îles

Modifié le 31/01/2014 à 04:00 | Publié le 29/01/2014 à 05:54|



Une entreprise vient à nouveau au secours des Amis de l'île du large, pour la restauration de l'île. Vendredi 24 janvier, une réunion a eu lieu au restaurant à l'Intemporel à Montebourg, pour la signature d'une convention entre la Fondation du patrimoine et les Moulins Rousard, représentée par Arnaud Rousard, de la minoterie située sur Le Ham. **« Les Moulins Rousard s'engagent à verser, pour chaque quintal de farine vendu sous l'appellation le Pavé Saint-Marcouf, dix euros pour la restauration des îles Saint-Marcouf, explique Olivier Gronier, de la Fondation du patrimoine. De plus, pour chaque emballage vendu, deux centimes d'euro seront également affectés au financement du projet. ».**

Les Moulins Rousard proposent des farines issues de mélanges de blés soigneusement sélectionnés. Outre l'aspect qualitatif de ces farines, ils garantissent la traçabilité totale, du champ jusqu'au fournil du boulanger.

**« La minoterie du Ham a été créée en 1936 sur les bords de la rivière le Merderet, explique Arnaud Rousard. Nous sommes deux frères, je suis au moulin du Ham et mon frère Xavier tient le moulin**

**du Vicel. J'habite en face des îles Saint-Marcouf et quand je me lève, je les vois. Elles ne sont pas assez connues. »**

Olivier Gronier et Arnaud Roupsard ont signé la convention. « **Ce pavé est le deuxième produit-partage que nous faisons** », a souligné Hugues Dupuy, président de l'association les Amis de l'île du large.